



Développement durable

—
Rapport de mise en œuvre de
la Stratégie de développement
durable (2011–2020) pour
l'année 2020



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

**Direction de l'aménagement, de l'environnement et des
constructions DAEC
Raumplanungs-, Umwelt- und Baudirektion RUBD**

Etat au 15.10.2021

Photo : www.123rf.com/photo_16385776_co2-footprint.html

Table des matières

1	Vue d'ensemble du financement et de la mise en œuvre	5
2	Avancement des actions	6
2.1	Urbanisation et mobilité	6
2.1.1	Plans de mobilité pour l'Etat – phase-pilote	6
2.1.2	Développer les plans de mobilité pour l'Etat	6
2.1.3	Quartier durable de Chamblieux-Bertigny	6
2.1.4	Quartier durable de la Poya	7
2.2	Bâtiments, bureau, marchés publics et énergie	7
2.2.1	Marchés publics durables – fournitures	7
2.2.2	Marchés publics durables – construction	9
2.2.3	Assainissement des bâtiments de l'Etat	9
2.2.4	Amélioration de la gestion environnementale de l'Etat et sensibilisation	9
2.2.5	Participation de la population à la protection du climat	10
2.3	Cohésion sociale, santé, famille et travail	11
2.3.1	Promotion santé multisectorielle	11
2.3.2	Migrations et « Communes Sympas »	12
2.3.3	Sensibilisation dans la formation continue de l'Etat	13
2.4	Gestion des ressources naturelles	13
2.4.1	Planification et communication pour la revitalisation des cours d'eau	13
2.4.2	Gestion globale des eaux	14
2.4.3	Concept cantonal pour les réseaux écologiques	15
2.4.4	Entretien écologique des bordures de routes	15
2.4.5	Meilleure utilisation du bois dans les constructions publiques	15
2.4.6	Valoriser les matériaux terreux dans l'agriculture	15
2.5	Formation et recherche	16
2.5.1	Renforcer l'éducation en vue d'un développement durable à l'école obligatoire	16
2.5.2	Groupe « Education en vue d'un développement durable » dans la formation continue des enseignants et enseignantes	16
2.5.3	Education en vue d'un développement durable dans la formation de la Haute Ecole Pédagogique de Fribourg	17
2.5.4	Renforcement des compétences du public faiblement qualifié en recherche d'emploi	17
2.5.5	Formation continue en entreprise sociale	18
2.5.6	Renforcer le partage sur le site Friportail	18
2.6	Développement économique	18

2.6.1	Guide « PME et développement durable » – Blue Economy	18
2.6.2	Spots Blue Economy	18
2.6.3	Promotion de l'agriculture biologique	18
2.7	Evaluation de la durabilité	19
2.8	Monitoring du développement durable	19
2.9	Collaboration intercantonale	19
2.10	Collaboration avec les communes	20
2.11	Communication	20

Avertissement : ce rapport concerne la mise en œuvre de la première Stratégie de développement durable de l'Etat de Fribourg (2011–2020), pour l'année 2020. En parallèle, d'autres mesures ont été mises en place, qui ne font pas toutes l'objet du présent document. Enfin, une grande partie du travail mené en 2020 a été consacrée à la finalisation de la seconde Stratégie de développement durable (2021–2031), dont la mise en œuvre fera l'objet d'un compte-rendu annuel.

1 Vue d'ensemble du financement et de la mise en œuvre

Ce chapitre reflète la mise en œuvre des actions de la stratégie Développement durable de l'Etat de Fribourg, et non pas l'ensemble des activités contribuant à la responsabilité environnementale, l'efficacité économique et la solidarité sociale dans le canton.

Depuis 2016, la gestion comptable du développement durable est centralisée au Secrétariat général de la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC), au lieu d'être répartie dans les Directions responsables d'actions. A la fin 2019, le bilan de financement et de mise en œuvre des actions est le suivant :

11 actions sont mises en œuvre avec un financement propre

- > Plans de mobilité pour l'Etat – phase-pilote
- > Assainissement des bâtiments de l'Etat
- > Participation de la population à la protection du climat
- > Promotion santé multisectorielle
- > Migration et communes sympas
- > Sensibilisation au développement durable dans la formation continue de l'Etat
- > Planification et communication pour la revitalisation des cours d'eau
- > Gestion globale des eaux
- > Valorisation des matériaux terreux dans l'agriculture
- > Parrainage intergénérationnel
- > Promotion de l'agriculture biologique

11 actions sont mises en œuvre sans financement propre

- > Développement des plans de mobilité pour l'Etat
- > Quartier durable de la Poya et de Chamblieux-Bertigny
- > Marchés publics durables – fournitures (véhicules, restauration collective, mobilier)
- > Marchés publics durables – construction
- > Amélioration de la gestion environnementale de l'Etat et sensibilisation :
 - > Fournitures de bureau
 - > Déchets et nettoyages
 - > Energie et informatique
- > Entretien écologique des talus et des plantations bordant les routes
- > Renforcement de l'éducation au développement durable à l'école obligatoire
- > Groupe éducation au développement durable dans la formation continue des enseignants et enseignantes
- > Introduction de l'éducation au développement durable dans la formation HEP-FR
- > Formation continue en entreprise sociale
- > Renforcement du partage sur le site Friportail

4 actions sont terminées

- > Concept cantonal pour les réseaux écologiques
- > Guide « PME et développement durable »
- > Spots Blue Economy
- > Meilleure utilisation du bois dans les constructions publiques.

2 Avancement des actions

2.1 Urbanisation et mobilité

2.1.1 Plans de mobilité pour l'Etat – phase-pilote

Plan de mobilité restreint pour le site dit « EVA » à Givisiez

Début 2015, un plan de mobilité restreint a été mis en place à l'occasion du déménagement des services de l'environnement et de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires sur le site susmentionné (le descriptif de l'action figure dans le [rapport annuel 2015](#)).

Plan de mobilité du Service public de l'emploi

Un plan de mobilité, orienté sur un abonnement de transports publics facilité et la promotion de la mobilité douce et l'auto partage (Mobility), a été élaboré en 2013. Le bilan est globalement positif (le descriptif de l'action figure dans le [rapport annuel 2015](#)).

Plan de mobilité pour le site de Grangeneuve

La coordination avec l'Agroscope, lorsque celui-ci déménagera à Posieux, devra être réglée avant d'élaborer le plan de mobilité pour le site de Grangeneuve.

Plan de mobilité pour le Bourg à Fribourg

Réalisations en 2020

Le [plan de mobilité du Bourg](#) est terminé et peut être consulté sur le site du développement durable. Un guide de mise en œuvre a été distribué dans les services.

Perspectives pour 2021

L'action peut être considérée comme terminée.

2.1.2 Développer les plans de mobilité pour l'Etat

Réalisations en 2020

La planification des plans de mobilité pour définir les périmètres des sites et fixer les priorités de mise en œuvre a été finalisée. De plus, des travaux ont été lancés pour faire établir un plan de mobilité modèle qui sert de base pour les entités chargées d'en établir un. Finalement, conformément au catalogue de mesures annexé à la directive du 6 juin 2016 relative aux plans de mobilité pour l'Etat, l'arrêté du 12 juillet 1991 sur l'attribution et la gestion des places de stationnement pour voitures a été révisé.

Perspectives pour 2021

L'arrêté révisé ainsi que la planification seront soumis au groupe de travail « Plans de mobilité », dont les tâches consistent à planifier les plans de mobilité de l'Etat, à préavis ceux-ci avant leur soumission au Conseil d'Etat et à appuyer les services dans leur élaboration. Ensuite les documents seront soumis au Conseil d'Etat pour adoption respectivement validation.

2.1.3 Quartier durable de Chamblieux-Bertigny

Réalisations en 2020

Le déroulement de la seconde phase des mandats d'étude parallèles (MEP) et la remise des sept projets en février 2020 ont donné lieu à de riches échanges et débats au sein du collège d'expert-e-s qui ont notamment porté sur le thème prioritaire de la durabilité. Les résultats des MEP ont été présentés à divers groupes d'intérêt, dont les associations d'utilité publique, et fait l'objet d'un rapport de synthèse établi par le collège. Sur cette base, les lignes de force et principes de planification des futurs aménagements ont été esquissés.

Le rapport du Collège d'expert-e-s propose ainsi des jalons de planification comme la détermination des position et longueur de la couverture d'autoroute et l'émergence de deux pôles de développement distincts à vocations différenciées, au nord et au sud du périmètre ; il émet en outre la recommandation d'aménager un parc d'agglomération

entre ces zones d'urbanisation, forme de corridor écologique reliant le bois de Moncor aux rives de la Sarine. Ainsi, la procédure d'appels d'offres à groupements d'ingénieurs pour l'avant-projet/projet de couverture d'autoroute a été lancée en octobre, les exigences et critères du développement durable ont été spécifiquement pointés dans le cahier des charges.

En outre, les collaborations avec sanu durabilitas et le SEn en vue d'une prise en compte précoce de la qualité des sols dans les planifications en cours ont été intensifiées.

Perspectives pour 2021

Les volets de planification qui devraient être investigués en 2021 dans le secteur Chamblieux-Bertigny du point de vue de la durabilité sont présentés comme suit :

- > Sélection du groupement d'ingénieurs et adjudication des études d'avant-projet/projet de couverture d'autoroute
- > Prémices d'établissement d'une cartographie de qualité des sols et collaboration avec le CCsols de la Confédération
- > Mise en place d'une structure de gouvernance propre au Pôle Santé et activités et démarrage de la planification
- > Lancement des investigations paysagères à l'échelle du grand périmètre.

2.1.4 Quartier durable de la Poya

Réalisations en 2020

Divers échanges entre l'Etat de Fribourg et la Ville de Fribourg ont eu lieu dans la perspective de déterminer les grandes lignes du futur aménagement du quartier de la Poya. Une attention particulière a été portée sur le bon équilibre à trouver entre les parts dédiées au logement et celles dédiées aux activités et aux services. Les échanges ont également permis de déterminer la suite des démarches qui consisteront en une démarche exploratoire qui sera menée sous forme d'atelier créatif. Elle devrait aboutir à un schéma d'organisation structurant (urbanistique, paysager, architectural) et permettre de tester la capacité du site en termes de potentiel de densité. Elle devrait également permettre de déterminer l'utilisation transitoire du site comme préfiguration des ambitions futures, afin d'imprégner, dès le départ, une identité propre au site. A noter enfin que les réflexions devront intégrer le parc de la Poya ainsi que des réflexions sur les notions de jardins urbains/parcs urbains.

Perspectives pour 2021

Déroulement de l'atelier créatif avant le lancement de l'étude-test.

2.2 Bâtiments, bureau, marchés publics et énergie

2.2.1 Marchés publics durables – fournitures

Réalisations en 2020

La [Directive du Conseil d'Etat relative à l'achat des véhicules de l'Etat](#) a été validée en juin 2016. Elle favorise l'achat de véhicules plus respectueux de l'environnement et exige entre autres le respect des catégories A et B de l'étiquette-énergie pour les voitures de tourisme. Depuis, aucun développement particulier n'a eu lieu. Son application est vérifiée à la fin de l'année 2018.

La loi sur l'agriculture a été modifiée en 2018 afin de promouvoir une offre de produits durables et de proximité ainsi que de favoriser une alimentation saine et de qualité. Un projet a été lancé sous le pilotage de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF), afin de concrétiser une telle disposition, notamment via une Charte pour les établissements de restauration collective, l'intégration de critères de développement durable dans les appels d'offres de l'Etat et la formation des chef-fe-s de cuisine.

Les travaux de remplacement total des luminaires par des LED ont été effectués dans le bâtiment des finances, le bâtiment de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF), situé à la ruelle de Notre-Dame 2 à Fribourg, et le bâtiment de la Direction de la santé, des affaires sociales (DSAS).

Les marchés du papier et des enveloppes ont été mis au concours durant la période. Ils couvrent l'ensemble des besoins de l'administration et des écoles du degré secondaire 2. L'adjudication a été exécutée avec les mêmes critères d'adjudication que lors de l'appel d'offres précédent. Pour rappel, la qualité du papier de l'Etat est l'une des meilleures que propose le marché en termes de protection de l'environnement. Le papier utilisé au sein de l'Etat est 100 % recyclé et labellisé « Ange bleu ». Ce label garantit que les fibres de papier proviennent uniquement de vieux papier et que certains produits chimiques, comme le chlore, les azurants optiques ou des produits cancérigènes ne sont pas utilisés lors du processus de fabrication. Les deux marchés sont restés en mains des fournisseurs actuels.

Comme planifié, le projet d'optimisation du parc d'impression pour l'administration s'est terminé durant l'année. Les appareils sont moins nombreux, labellisés « Energy Star » et mutualisés entre les services. De plus, les conditions de location sont plus attractives que les précédentes.

Les moyens audiovisuels (beamers et écrans) destinés à l'administration et aux écoles du second degré ont également fait l'objet d'un appel d'offres public en collaboration avec le Centre de compétences Fritic. Cette standardisation a permis la diminution des modèles et de meilleures conditions financières. Il s'agit de trouver le bon équilibre entre des renouvellements trop fréquents et l'utilisation de produits techniquement obsolètes et nécessitant une maintenance intensive. La durée de vie des écrans est plus longue que celle des beamers. La plupart des projecteurs utilisent encore des lampes dites au mercure haute pression. Celles-ci seront interdites tout prochainement par l'Ordonnance sur l'énergie (OEne). Le nouveau contrat-cadre permettra le remplacement d'un grand nombre de beamers tout en respectant les budgets impartis.

Dans le domaine des fournitures, les activités de télétravail ont sensiblement contracté la demande. Toutefois, la mise en valeur de produits durables et de qualité s'est poursuivie. Par exemple, la gamme complète des dossiers plastifiés est maintenant confectionnée à l'aide de polypropylène recyclé à 100 %. Les anciens modèles ne sont plus disponibles dans l'assortiment du SAMI.

Après l'optimisation du parc d'impression de l'administration cantonale et fort de l'expérience acquise, le Service d'achat du matériel et des imprimés (SAMI), en collaboration avec le Service de l'informatique et des télécommunications (SITel), a étendu le concept aux établissements de l'enseignement secondaire du deuxième degré (gymnases, écoles professionnelles, etc.). Un appel d'offres a été réalisé, prérequis incontournable en vue de la mise en œuvre du concept.

Perspectives pour 2021

Le niveau de mise en œuvre de la directive relative aux véhicules de l'Etat devrait être évalué à la fin de l'année, dans la mesure des ressources disponibles.

Le projet visant à mettre en œuvre les dispositions de la loi sur l'agriculture sur la restauration collective se poursuit, et doit voir la signature de la Charte sur la restauration collective ainsi que la finalisation des critères de développement durable pour les appels d'offres.

Sur la base d'audits énergétiques qui ont été effectués dans le cadre du mandat avec la Fondation Energie Fribourg (féF) et des diagnostics techniques de bâtiments prioritaires (cf. ci-dessous), les travaux de remplacement des luminaires par des LED seront planifiés pour les bâtiments concernés.

Le déploiement des imprimantes destinées aux établissements du deuxième degré se poursuivra en collaboration avec le Service de l'informatique et des télécommunications SITel. Dans le domaine des moyens audiovisuels, l'offre destinée aux écoles sera complétée avec différentes caméras. Un avenant au contrat-cadre devrait être signé. Il sera encore étoffé de diverses prestations de maintenance. En regroupant les canaux (achat et entretien), on diminue sensiblement les déplacements et prolonge la durée de vie des produits.

La concrétisation du projet dans le domaine des écoles précitées avance à grands pas. En effet, environ la moitié du parc d'impression des écoles cantonales est maintenant couvert et optimisé selon le concept. Toutefois, le projet fait actuellement face à des difficultés de délais de livraison dues aux retards pris durant la pandémie et aux dérèglements des flux logistiques, ce qui reportera vraisemblablement le déploiement des derniers établissements dans le courant de l'année 2022.

2.2.2 Marchés publics durables – construction

Réalisations en 2020

Un projet visant à intégrer les critères de développement durable dans les cahiers des charges du domaine des routes et de la construction a été lancé.

Les modèles pour la gestion des projets de construction au SBat sont en cours de révision. Des critères de développement durable sont en cours d'élaboration. Un « Help desk » pour la construction durable a été créé au SBat.

Perspectives pour 2021

Les appels d'offres du Service des ponts et chaussées (SPC) seront adaptés de manière à y intégrer des critères liés à la responsabilité sociale ainsi que des considérations écologiques.

Des critères de développement durable alignés sur le Standard Construction Durable Suisse (SNBS) vont être intégrés dans les modèles pour la gestion des projets au sein du SBat. Un cours de formation à la construction durable va y être organisé. Le Help desk pour la construction durable va continuer à fonctionner.

2.2.3 Assainissement des bâtiments de l'Etat

Réalisations en 2020

En 2015, la Fondation Energie Fribourg (féF) a été créée pour assister les responsables des bâtiments publics fribourgeois dans la gestion de leurs bâtiments, de manière à se conformer aux dispositions légales. Leur sont notamment proposés des outils pour le suivi des consommations, des conseils pour l'optimisation énergétique par un meilleur réglage des installations techniques, ainsi que des audits approfondis menés par des bureaux d'ingénieurs accrédités. En 2017, des audits énergétiques d'une dizaine de bâtiments publics dits « gros consommateurs » selon le Règlement sur l'énergie ont été lancés avec la féF.

En 2020, 8 audits supplémentaires ont été commandés et des actions ont également été prises afin de fiabiliser les données de consommation des bâtiments.

En vue d'une demande d'un crédit cadre pour une série d'assainissements, le SBat a sélectionné 53 bâtiments jugés prioritaires, afin que des mandataires principaux soutenus par des bureaux spécialisés puissent établir, par bâtiment, un diagnostic technique, une proposition d'assainissement planifiée et une estimation des coûts. Les bâtiments ont été sélectionnés sur la base de trois critères : année de construction ou rénovation avant 2000, consommation énergétique supérieure à 80 kWh et valeur ECAB supérieure à 9 millions.

Perspectives pour 2021

Tous les audits commandés dans le cadre de la féF ont été rendus et des investissements pour des assainissements techniques sont prévus dans six bâtiments pour 2021 et 2022. Une analyse critique de toutes les données, une synthèse des investissements, des économies ainsi que du retour sur investissement et une planification des assainissements seront effectuées cette année.

L'optimisation énergétique de certains bâtiments (notamment « gros consommateurs ») grâce à des réglages va démarrer en 2021 pour trois bâtiments. Onze bâtiments sont en cours d'analyse dans le but de commencer leur optimisation dès 2022. Les actions afin de fiabiliser les données de consommation sont toujours en cours.

Suite aux diagnostics techniques des bâtiments prioritaires, les bâtiments les plus urgents à assainir seront identifiés, tout en respectant la stratégie des portefeuilles. Ces analyses permettront au SBat de prioriser les interventions en fonction du cycle de vie des bâtiments. La demande d'un crédit cadre, intégrant les ressources humaines nécessaires, sera rédigée afin d'être soumise au Grand Conseil. Ceci permettra la mise en œuvre progressive des travaux d'assainissement.

2.2.4 Amélioration de la gestion environnementale de l'Etat et sensibilisation

Réalisations en 2020

Le remplacement des ancienne auto-laveuse gourmande en énergie par des modèles ayant une meilleure empreinte écologique s'est poursuivi.

En raison de la pandémie, la formation des techniciennes et techniciens et de surface sur l'usage et le dosage des produits de nettoyage n'a pas pu être menée à bien par absence de cours disponibles.

Lors de la conclusion de nouveaux contrats d'entretien des bâtiments avec des entreprises tierces, une attention particulière a été portée au niveau du choix des fournitures (produits de nettoyage, essuie-mains, etc.) afin que ces dernières soient respectueuses de l'environnement.

Le SAMI a identifié les fournitures présentant un bilan environnemental particulièrement favorable. Ces articles sont spécifiés avec la mention ECO dans le shop du SAMI. Ils sont totalement ou en grande partie composés de matériaux recyclés, fabriqués en Suisse auprès de fournisseurs compensant les émissions de CO₂ qu'ils génèrent.

Concernant la consommation électrique des équipements informatiques, le plan de gestion énergétique des postes de travail mis en œuvre les années précédentes est appliqué et maintenu dans le cadre de l'exploitation du parc de PC.

Perspectives pour 2021

Installation et phase test de stations de dosage automatique de produits de nettoyages. Ces dernières permettent de diminuer de manière conséquente la consommation de produits lors du mélange des solutions. De plus, commander les produits sous forme concentrée diminue la fréquence d'approvisionnement et donc les transports routiers.

Installation de compacteurs solaires sur les places extérieures afin de diminuer le volume et la fréquence de vidange des poubelles dans les zones à haute fréquentation.

Reprise des formations des techniciennes et techniciens à des techniques d'entretien modernes et respectueuses de l'environnement.

Une action de sensibilisation aux volumes de fournitures consommées au sein de l'administration cantonale est en préparation. Elle sera de forme numérique et divisée en quatre volets ciblés répartis sur une année. Chacun d'eux mettra l'accent sur un aspect spécifique. Le premier parlera des articles dont la consommation diminue, le deuxième des efforts effectués pour réduire la part du plastique contenu dans les produits, le troisième présentera les circuits courts de production et itinéraires de transport, quant au quatrième, il résumera les actions entreprises tout en remerciant chacune et chacun pour leur active contribution.

En 2021, les équipements informatiques situés dans l'ancien « data center » (salle informatique) seront transférés dans de nouveaux locaux modernes et plus appropriés. Il s'agit d'un « data center » qui répond aux concepts les plus actuels en la matière. Ceci permettra une augmentation substantielle de l'efficacité énergétique, notamment par la gestion des flux d'air à l'intérieur du local et par l'utilisation d'air extérieur pour le refroidissement. Concrètement, l'indicateur d'efficacité énergétique (PUE = Power Usage Effectiveness = rapport entre l'énergie totale consommée par la salle des machines et l'énergie consommée par les équipements informatiques) passera de plus de 3.0 à moins de 1.5, ce qui concrétise un pas supplémentaire vers les meilleures pratiques.

2.2.5 Participation de la population à la protection du climat

Réalisations en 2020

En 2020, afin de présenter un cahier de mesures pertinent, l'équipe du Plan climat a continué à affiner les mesures discutées durant les ateliers participatifs de 2019. Un travail de reformulation des mesures du Plan climat cantonal (PCC) avec les acteurs et actrices concerné-e-s a été effectué durant l'année, permettant la mise en consultation publique du premier Plan Climat du canton de Fribourg le 16 octobre 2020. En parallèle de ce travail de finalisation du rapport, et afin de répondre à la motion Senti/Mutter (2019-GC-44), un groupe de travail dirigé par le Service de l'environnement a été créé pour rédiger un avant-projet de Loi sur le climat.

Concernant les activités de communication et de sensibilisation, le site internet monplanclimat.fr.ch a pu être lancé en juin. Ce site permet aux citoyens et citoyennes, aux entreprises, aux communes et aux institutions du canton de s'informer sur la thématique des changements climatiques ainsi que sur les réalisations de l'Etat en la matière. Plusieurs partenariats ont pu être créés grâce à cette plateforme qui permet également de mettre en lumière les « bons exemples » en matière de climat dans le canton.

Les député-e-s du Grand Conseil se sont réuni-e-s en février pour une sortie officielle dédiée au climat et à la biodiversité dans le Parc Gruyère Pays-d'Enhaut. L'équipe du Plan climat, ainsi que l'équipe du Parc ont allié leurs forces et leurs idées afin de mettre en lumière les enjeux futurs du parc en termes de biodiversité et de mobilité innovante sur fond de changements climatiques.

La pandémie a donné lieu à une réorganisation des séminaires « Climat Lunch » qui avaient été lancés en 2019. Ces conférences adressées aux employé-e-s de l'administration se sont pour partie déroulées de manière virtuelle : ce fut le cas du Climat lunch n° 4 qui mettait à l'honneur le moustique-tigre, avec le Professeur Daniel Cherix, coordinateur de son suivi en Romandie. L'édition n° 5 s'est quant à elle déroulée en présentiel avec une jauge réduite de 50 personnes. Elle avait pour thème l'impact des changements climatiques sur la biodiversité aux échelles mondiale et locale, à travers la perspective de Michel Roggo, photographe passionné par les écosystèmes aquatiques et Adrian Aebischer, biologiste spécialiste de la faune fribourgeoise. La crise sanitaire a également eu un impact sur le Salon Energissima qui aurait dû se dérouler en avril et qui a été décalé au printemps 2022.

Perspectives pour 2021

En 2021, l'équipe du Plan climat se constituera en section au sein du Service de l'environnement. Elle pourra ainsi traiter adéquatement les retours de consultation et rédiger le rapport de consultation qui en découlera. Celui-ci permettra d'affiner le rapport Plan Climat cantonal (PCC) en y intégrant les remarques pertinentes apportées par la procédure de consultation. Le décret relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement pour la mise en œuvre du Plan Climat cantonal ainsi finalisé devrait ensuite être voté par le Grand Conseil à la rentrée de septembre 2021.

Dans le cadre des mesures considérées comme « urgentes » par le Conseil d'Etat ainsi que le plan de relance de l'économie fribourgeoise, les 25 premières mesures du PCC devront être mises en œuvre. Les travaux de rédaction de l'avant-projet de Loi climat devraient aboutir à sa mise en consultation interne au printemps, avant son passage au Conseil d'Etat à la fin de l'été.

Initialement prévu en 2020, le « Climathon » servira, 24 heures durant, de catalyseur à solutions innovantes et durables pour le climat et pour le canton de Fribourg. L'évènement se tiendra les 24 et 25 septembre et mettra au défi les participant-e-s autour de plusieurs thématiques : habitudes de mobilité, accessibilité des bornes de recharge électrique des véhicules et consommation responsable.

Enfin, trois Climat Lunchs auront lieu durant l'année, et s'ouvriront progressivement au public, avec des thématiques aussi variées que l'effet îlot de chaleur urbain, climat et enseignement ainsi que le Programme Bâtiment.

2.3 Cohésion sociale, santé, famille et travail

2.3.1 Promotion santé multisectorielle

Réalisations en 2020

Pour favoriser la cohérence et la complémentarité entre la stratégie cantonale de promotion de la santé et prévention et les stratégies dédiées au développement durable et aux aspects climatiques, des échanges soutenus et réguliers ont été assurés en 2020.

En 2020, deux projets spécifiques ont été soutenus sous l'angle de la promotion de la santé multisectorielle dans le cadre de la stratégie de développement durable.

Afin de faciliter la labellisation des futurs établissements Fourchette-Verte – Ama terra et aider à l'amélioration des labels déjà décernés, un soutien a été accordé à Fourchette-Verte Fribourg pour créer une base de données d'adresses des différents fournisseurs BIO du canton, par district et par catégorie de produits (fruits et légumes, produits céréaliers, produits laitiers, œufs, viande, poisson, matières grasses) ainsi qu'une base de données sur la gestion des déchets organiques par district.

Une labellisation en Fourchette verte Ama terra demande un investissement en temps important pour les établissements, notamment pour la rédaction de la liste des fournisseurs. Une fois réalisée, les établissements peuvent se rendre compte des points à améliorer, notamment au niveau de la provenance de leurs achats. Il leur est souvent compliqué de changer de fournisseurs, par manque de temps pour en chercher de nouveaux ou même de connaissances des fournisseurs

existants. Une liste de producteurs et fournisseurs BIO dans leur district est donc d'une grande aide pour améliorer la qualité des produits achetés. Le même principe s'applique pour la gestion des déchets organiques.

Un soutien financier a également été accordé à l'Association AdO pour mener des actions préventives dans l'espace public durant l'été 2020. En période de crise sanitaire, les « agents Preventeam » ont patrouillé et assuré des présences tous les samedis des mois de juillet et août 2020 (de 21h à 1h du matin) dans différentes villes du canton (Bulle, Fribourg, Morat, Estavayer-le-Lac). Les agent-e-s de prévention ont eu pour tâche d'aller au contact de la population, de sensibiliser les personnes rencontrées au respect des mesures COVID, de prévenir et réduire les risques en matière de santé liés aux soirées d'été dans l'espace public. Dans leur démarche « d'aller vers », ils ont intégré des aspects de lutte contre le « littering », en sensibilisant les personnes rencontrées à la question de la gestion de leurs déchets. Cette action s'est faite en collaboration avec la Police cantonale.

Perspectives pour 2021

La nouvelle stratégie développement durable permettra en 2021 de soutenir l'extension, à toute la population, de différentes mesures de promotion de la santé et prévention. Les mesures soutenues par la Stratégie développement durable s'inscriront en complément des programmes cantonaux de promotion de la santé et de prévention existants et en cours de réactualisation. Des soutiens seront également accordés pour renforcer les démarches de labellisation Fourchette-Verte – Ama terra, en cohérence avec le projet de Restauration collective, mené par la DIAF.

2.3.2 Migrations et « Communes Sympas »

Réalisations en 2020

L'action est décrite dans le [rapport annuel 2017](#).

La démarche « Communes sympas » implique la population civile, les politiques, les associations, l'administration communale, les coordinateurs et coordinatrices, les délégué-e-s à l'intégration des communes, l'espace de formation « L'étrier » et le Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme (IMR). Elle a fêté ses 10 ans en 2020. Pour marquer ce jubilé, une conférence de presse a été organisée le 11 décembre. L'IMR, « L'étrier » ainsi que les communes de Bulle et Wünnewil-Flamatt ont saisi cette occasion pour dresser un bilan et énoncer des perspectives.

Seules les communes de Düdingen et de Schmiten, en terminant leur formation commune en février 2020, ont échappé aux perturbations liées à la pandémie. Marly, Estavayer, Bulle et Fribourg ont dû s'adapter tout au long de l'année en cumulant les annulations et les nouvelles planifications. Actuellement, le nombre d'agent-e-s sympas au niveau cantonal s'élève à 556 personnes.

Sur les 16 proposées, trois soirées de formation continue ont dû être annulées. Trois autres ont été organisées par visioconférence. A l'instar des années précédentes, la palette des thématiques était très large. Un focus particulier a été placé sur la durabilité, l'écologie et le développement personnel.

En août 2020, une convention a été signée avec Bösinggen qui devient la 8^e commune sympa.

Le 9 septembre 2020, l'IMR, « L'étrier » et la commune de Wünnewil-Flamatt ont présenté « Communes sympas » à l'association freiwillig@kloten.ch, en présence d'une trentaine de personnes. La démarche a séduit cette association, mais une mise en œuvre concrète n'a, à ce jour, pas encore été initiée.

Les 27 janvier et 2 décembre 2020, « L'étrier » et l'IMR se sont réunis pour dresser un bilan et réfléchir à des possibles développements de « Communes sympas », une démarche en constante adaptation. Fribourg continue, par exemple, à explorer une approche par quartier avec une formation à Péroles. La collaboration avec l'équipe de l'animation socio-culturelle, une formation itinérante dans différents lieux du quartier et l'embauche d'habitant-e-s du quartier comme formateurs et formatrices sont des évolutions stimulantes en termes de durabilité.

Perspectives pour 2021

Pour cause de COVID, la journée « Communes sympas », prévue le 2 mai 2020, a dû être reportée en 2021. Il a été renoncé à basculer vers un format virtuel car un objectif-clé de la journée – le tissage de liens entre tous les acteurs et actrices concerné-e-s – n'aurait pas pu être réalisé.

Dans le but d'illustrer la démarche « Communes sympas », de la rendre concrète et de donner la parole aux acteurs et aux actrices, le groupe de pilotage a décidé de mandater la vidéaste de l'Etat de Fribourg pour récolter des témoignages sous forme de capsules-vidéos. Le projet se concrétisera en 2021.

Pour donner suite aux élections communales, une rencontre entre le groupe de pilotage, les coordinateurs et les coordinatrices ainsi que les (nouveaux) conseillers communaux et (nouvelles) conseillères communales est prévue le 30 juin. L'objectif est de faire connaissance, de comprendre les enjeux de la démarche et d'échanger des expériences entre communes.

La première formation « Agent-e-s sympas » à Bösinggen aura lieu dans le courant du 2^e semestre.

2.3.3 Sensibilisation dans la formation continue de l'Etat

Réalisations en 2020

Un cours de sensibilisation au développement durable pour les nouveaux collaborateurs et nouvelles collaboratrices a été mis en ligne sur la plateforme de e-learning de l'Etat. Un cours sur l'utilisation de la Boussole21 a aussi été mis en ligne sur cette même plateforme pour les chef-fe-s de projet à l'Etat de Fribourg.

Perspectives pour 2021

Une version tout public du cours de sensibilisation au développement durable sera mis en ligne sous forme vidéo sur la page YouTube de l'Etat de Fribourg. Le cours sur l'utilisation de la Boussole21 sera lui aussi mis à disposition sur YouTube en version adaptée pour les personnes intéressées en dehors de l'administration cantonale. Une autorisation d'accès sera nécessaire pour ce cours.

Un bilan sera dressé à la fin de l'année sur la base d'un questionnaire de satisfaction envoyé aux participant-e-s aux deux formations en ligne, en vue de leur amélioration.

2.4 Gestion des ressources naturelles

2.4.1 Planification et communication pour la revitalisation des cours d'eau

Réalisations en 2020

L'accent des actions 2020 a été principalement mis sur le soutien à la réalisation et à l'exécution des travaux de revitalisation et de remise à ciel ouvert de cours d'eau. En effet, avec l'engagement des communes et le soutien du Service de l'environnement (SEn), trois projets ont pu être mis en œuvre concrètement sur le terrain. Les cours d'eau qui ont été revitalisés en 2020 sont le ruisseau de la Croix à Cheyres qui a fait l'objet d'une mise à ciel ouvert sur un tronçon de 300 m ; la Longivue à Farvagny qui a été revitalisée sur environ 300 m, ainsi que le ruisseau de la Goletta à Bossonnens qui a été revitalisé sur un tronçon de 700 m. Ainsi, au total l'état morphologique et écologique d'environ 1,1 km de cours d'eau a été revitalisé et s'est dès lors vu amélioré.

A noter également que les travaux d'entretien pris en compte dans le cadre des projets de revitalisation du ruisseau du Chêne et du Palon se sont terminés en 2020.

La collaboration entre les différents services cantonaux s'est poursuivie, notamment avec le SAgrri dans le cadre de remaniements parcellaires pour lesquels des mesures de revitalisation ou de mises à ciel ouvert continuent d'être proposées.

En termes de suivi des études des projets en cours, le SEn a encouragé et soutenu divers projets pilotes tels que la revitalisation de la Biorde (Attalens, Bossonnens, Granges), de la Gérine (Marly), du Heitiwilbach (Düdingen), de la Petite Glâne (Missy, Vallon, Saint-Aubin et Vully-les-lacs), de la Sarine (Fribourg), de la Singine (Wünnewil-Flamatt, Neueneegg) et de la Sionge (Vaulruz et Sâles). Les travaux de revitalisation de la Broye à Surpierre qui ont reçu les autorisations et décisions de subventionnement en 2020/2021 vont démarrer en mars 2021.

Le SEn poursuit ses efforts en vue d'une communication plus précise, transparente et actualisée des données cartographiques liées aux cours d'eau, en particulier la revitalisation.

Un dépliant illustrant et présentant le projet de la Petite Glâne a été réalisé. Il servira de base à l'information des personnes impliquées dans le projet ainsi qu'à la population en général. Il est certainement opportun que ce genre de

support de communication puisse être proposé de manière régulière pour d'autres projets de revitalisation. Cela devrait permettre d'améliorer la communication, l'acceptabilité et la mise en œuvre des projets.

Le projet qui vise à présenter et à illustrer les revitalisations de cours d'eau au travers d'une brochure de photographies a été poursuivi en 2020 avec l'aide d'un bureau spécialisé en graphisme. Il est prévu de publier ce document dans le courant 2021 afin de présenter les bons exemples de revitalisations réalisées à travers le canton aux acteurs, actrices et partenaires de la revitalisation et de manière plus large à la population.

Le SEn a poursuivi ses efforts afin que la part communale soit réduite dans le cadre des projets de revitalisation. Le mandat concernant la recherche de financement alternatif s'est poursuivi et a débouché sur l'élaboration d'un concept général de méthodologie de recherche de fonds afin de soutenir la part résiduelle après subventions. Depuis la fin 2020, le concept est en cours d'application sur le projet de revitalisation de la Biorde. Il est destiné à être appliqué à d'autres projets dès 2021.

En fin d'année, toujours dans l'optique d'améliorer le suivi et la communication autour des projets réalisés et en cours de réalisation, il a été fait l'acquisition d'un drone. Cet outil permettra de produire des images aériennes particulièrement explicites de manière plus autonome et réactive.

Perspectives pour 2021

Plusieurs actions réalisées en 2020 seront poursuivies en 2021 : finalisation de la brochure photos sur les exemples de revitalisations, soutien aux communes pour le financement alternatif des projets de revitalisation, mise à jour des pages internet « eaux superficielles » et soutien pour l'élaboration de panneaux informatifs sur le projet de revitalisation de la Goletta.

En ce qui concerne les projets de revitalisation, le SEn poursuivra son implication dans les divers projets-pilotes en cours (Biorde, Petite Glâne, Broye, Singine, Sionge, Glâne, Sarine, Gérine) ainsi que dans les projets de remaniements parcellaires à venir. Les travaux de revitalisation de la Broye vont pouvoir démarrer en début d'année 2021 et la réalisation des projets de revitalisation de la Petite Glâne et de la Sionge devraient démarrer dans le courant de la même année.

Concernant le projet de revitalisation de la Broye, il est prévu de produire, via une entreprise spécialisée, plusieurs petites vidéos illustrant le déroulement des travaux.

2.4.2 Gestion globale des eaux

Réalisations en 2020

En application de la loi sur les eaux, la gestion des eaux se fait désormais de manière globale, en prenant en compte non seulement sa protection, mais également ses diverses utilisations et les mesures nécessaires pour se protéger contre les crues. La gestion globale des eaux intègre les grands thèmes suivants : l'évacuation et l'épuration des eaux ; la protection des eaux superficielles ; la protection des eaux souterraines et l'aménagement et l'entretien des cours d'eau et des lacs. A la suite de certains compléments apportés dans les domaines des eaux superficielles et souterraines, le plan sectoriel de la gestion des eaux (PSGE) a été finalisé en 2020 et a fait l'objet d'une consultation interne auprès des services de l'Etat concernés.

Les communes devront réaliser des plans directeurs de bassin versant (PDBV) afin de concrétiser les objectifs fixés par l'Etat dans le PSGE. Pour ce faire, elles devront pouvoir disposer d'un cahier des charges clair afin d'éviter des prestations et des dépenses inutiles. Cela permettra également un gain de temps pour l'Etat lorsqu'il devra examiner les dossiers qui en résulteront. Une recommandation pour le volet urbain du PSGE a été élaboré en collaboration avec le canton de Vaud.

Une des mesures prioritaires du PSGE est d'informer les communes concernant le financement de leurs infrastructures dans le domaine de l'évacuation et de l'épuration des eaux. Des recommandations sont ainsi en cours d'élaboration afin d'aider les communes à établir un règlement et des taxes conformes aux exigences fédérales et cantonales dans les domaines de l'eau et de la surveillance des prix.

Perspectives pour 2021

Le PSGE sera mis en consultation externe auprès des communes et associations concernées puis adapté pour donner suite aux remarques récoltées durant cette procédure. Le contenu contraignant de ce document sera ensuite intégré au plan directeur cantonal lors d'une révision partielle prévue en 2022.

Dans le cadre de la nouvelle stratégie DD 2021–2031, les mesures suivantes sont prévues :

- > Pour la mise en œuvre de la gestion globale des eaux : finaliser le solde des cahiers des charges pour les PDBV d'ici à mi-2022 et participer à l'élaboration d'une planification régionale pour la distribution en eau potable dans le Sud du canton.
- > Appliquer à des cas concrets la méthodologie développée par le Service de l'environnement (SEn) pour la résolution des conflits d'usages de l'eau afin de protéger des ressources destinées à l'alimentation en eau potable.
- > Réaliser deux projets dans des bassins versants agricoles destinés à déterminer l'origine des insuffisances de qualité des eaux constatées et à planifier les mesures pour y remédier.

2.4.3 Concept cantonal pour les réseaux écologiques

Cette action est terminée. Le concept [Réseaux écologiques – Aide à la mise en œuvre](#) est disponible sur internet.

2.4.4 Entretien écologique des bordures de routes

Réalisations en 2020

Adoptée fin 2016 et issue des travaux menés en commun par le SPC et le Service de la nature et du paysage (SNP) sur la base d'un inventaire écologique des bordures de route, la Directive 996 F « Classification et principes de fauchages des surfaces vertes en bordure de route cantonale » est appliquée par le personnel en charge de l'entretien des routes. Une partie d'entre eux a suivi un cours du SANU à ce sujet.

Perspectives pour 2021

Selon les ressources à disposition, un bilan de la mise en œuvre de la directive sera à nouveau tiré et l'opportunité d'une éventuelle adaptation de son contenu discutée.

2.4.5 Meilleure utilisation du bois dans les constructions publiques

Réalisations en 2020

La Directive bois est disponible sur le site du développement durable (www.fr.ch/daec-dd). La nouvelle ferme-école de Grangeneuve a été construite avec une ossature en bois suisse avec priorité au bois fribourgeois.

Perspectives pour 2021

La directive bois est dorénavant intégrée au cahier des charges préliminaire de projet afin de privilégier le bois dans les nouveaux projets autant que possible.

Des projets sont prévus, notamment la construction d'un couvert et d'une salle de sport triple située dans le campus du Lac Noir.

2.4.6 Valoriser les matériaux terreux dans l'agriculture

Réalisations en 2020

Dans le prolongement des études techniques réalisées en 2018 et d'un avis de droit en 2019, deux études complémentaires ont été réalisées en 2020. La première visait à clarifier la définition des sols éligibles à une revalorisation. Elle a fourni une grille d'analyse permettant d'une part, de déterminer un certain nombre de critères d'exclusion et d'autre part, de mieux qualifier les sols pouvant être améliorés. La deuxième étude visait à clarifier les critères techniques acceptables pour autoriser une revalorisation sur la base de différents types d'interventions. Ces études ont été présentées au groupe de travail coordination sol (GCSol). Elles s'avèrent complémentaires aux principes émis dans le plan sectoriel des surfaces d'assolement publié en mai 2020 par la Confédération.

Perspectives pour 2021

Ces travaux fournissent une base solide pour la mise en œuvre de la valorisation des matériaux terreux dans l'agriculture. Un aide-mémoire est en cours de rédaction. Il doit guider les requérant-e-s lors du dépôt de demandes d'autorisation pour des projets concrets de revalorisation des matériaux terreux. Il doit aussi contribuer à une certaine uniformité des requêtes permettant un traitement plus efficace au sein de l'administration cantonale. Finalement, ces travaux vont servir de base à la réalisation de l'inventaire des sols potentiellement revalorisables selon le principe 7 du plan sectoriel des surfaces d'assolement de la Confédération.

2.5 Formation et recherche

2.5.1 Renforcer l'éducation en vue d'un développement durable à l'école obligatoire

Réalisations en 2020

Le groupe de discipline « *sciences de la nature, humaines et sociales* » a révisé sa planification pluriannuelle et l'a complétée avec des options d'EDD. À cette fin, du matériel pédagogique complémentaire est en cours d'évaluation.

Au même titre que dans la partie francophone, un groupe de travail EDD composé d'enseignant-e-s, de représentant-e-s de l'université et de la HEP a été créé dans la partie alémanique au niveau de la scolarité obligatoire. Pour établir une compréhension commune de l'EDD parmi le corps enseignant, le groupe de travail a mis la priorité sur la recherche et l'adaptation d'outils et de ressources pédagogiques et un grand choix de cours de formation continue pour les enseignant-e-s.

L'adhésion au Réseau21 est fortement conseillée pour stimuler les établissements entiers à travailler l'EDD. Des réflexions avec différents partenaires, départements et services de l'Etat ont été menées en vue de développer cette mesure.

Perspectives pour 2021

Un cours de formation continue pour les enseignant-e-s des *sciences de la nature, humaines et sociales* germanophones des cycles I et II sera proposé durant l'année scolaire 2021/22. Il aura comme objectifs de renforcer la compréhension de l'EDD et la mise en pratique auprès des enseignant-e-s.

Le travail de recherche et d'évaluation d'outils et de ressources pédagogiques pour soutenir les enseignant-e-s dans la mise en pratique de séquences EDD va se poursuivre.

Le développement du Réseau21 est un objectif à long terme, également inscrit dans le Concept de santé à l'école. Une séance d'information sera mise sur pied. L'inscription du réseau21 dans les mesures de la Stratégie de développement durable devrait permettre cette expansion. Un mandat sera attribué à la fondation éducation21 en vue d'accompagner les établissements dans le réseau.

2.5.2 Groupe « Education en vue d'un développement durable » dans la formation continue des enseignants et enseignantes

Réalisations en 2020

Le groupe EDD cantonal francophone a évolué dans la composition d'une véritable unité de recherche (UR). Dans le cadre d'un projet de recherche financé par le 2CR2D, cette unité de recherche Enseignement et apprentissage des disciplines scientifiques (EADS) en collaboration avec le collaborateur des sciences humaines et sociales (SHS) de la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS) a mis en place une communauté de pratique dans le domaine de l'EDD en travaillant avec les enseignant-e-s des cycles I et II d'un établissement scolaire (environ 15 enseignant-e-s). Le projet comporte trois axes principaux : 1) étude des outils de pensée mobilisés par les enseignant-e-s et les élèves pour travailler sur des objets complexes ; 2) étude des apports de démarches de problématisation et d'investigation scientifique pour appréhender des objets ou des situations sociales complexes ; 3) étude des apports de démarches de visualisation graphique (schématisation, modélisation) pour appréhender des objets ou des situations sociales complexes et favoriser un processus de conceptualisation.

Perspectives pour 2021

Le travail de mise à disposition d'outils et de ressources pédagogiques aux équipes enseignantes va se poursuivre.

De nombreux cours de formation continue en lien avec l'EDD seront proposés aux enseignant-e-s germanophones des cycles I, II et III durant l'année scolaire 2021/22. Les thématiques seront variées : pollution lumineuse, eau virtuelle dans les vêtements, migration et asile, littérature en lien avec l'EDD, etc.

2.5.3 Education en vue d'un développement durable dans la formation de la Haute Ecole Pédagogique de Fribourg

Réalisations en 2020

La HEP Fribourg a collaboré étroitement avec éducation21 au niveau romand pour proposer aux enseignant-e-s primaire des ressources en EDD étroitement associées au domaine de formation que sont les SHS et sciences de la nature (SN). Les documents sont à disposition sur : <https://www.education21.ch/fr/guide-EDD-PER>

Une formation interdisciplinaire de deux semaines intitulée « Demain en main » est également proposée aux étudiant-e-s avec de développement de séquences d'enseignement qui sont ensuite testées en classe primaire.

D'autres événements spécifiques sont organisés à la HEP sur la thématique de l'EDD :

- > Semaine interdisciplinaire sur les thématiques de « En forme et en santé »
- > Semaine interdisciplinaire « FABuleux objets » sur la thématique de notre relation au monde matériel.
- > Des cours éducation nutritionnelle Senso 5, des cours en lien avec les didactiques SHS-SN / NMG
- > Semaine thématique en économie familiale sur les différents thèmes de l'EDD (étudiant-e-s du DAES1)
- > Cours de didactiques en 3^e année de formation intégrant le concept d'EDD dans les contenus de cours de didactiques de la géographie, de l'histoire et des sciences ;
- > Semaine de la durabilité à Fribourg : des étudiant-e-s de la HEP Fribourg ont aidé à organiser la Semaine. Un atelier sur le thème des vêtements équitables a eu lieu à la HEP Fribourg.

L'unité de recherche Enseignement et apprentissage des sciences poursuit ses travaux de recherche dans le domaine de l'EDD en publiant et communiquant régulièrement. Toutes les informations sont disponibles sur : <https://www.hepfr.ch/recherche/unit%C3%A9-de-recherche-enseignement-et-apprentissage-des-disciplines-scientifiques-eads>

Perspectives pour 2021

La HEP a créé un bureau de la durabilité/santé et de la diversité/égalité rattaché directement au rectorat pour développer ces pôles de compétences en lien avec les ODD cantonaux. Mariana Steiner pour la diversité/égalité et Bertrand Gremaud pour la durabilité/santé seront les responsables de ce bureau. Ils seront accompagnés de plusieurs formateurs et formatrices pour mener à bien les différents travaux.

L'UR EADS se donne comme mission de poursuivre ses travaux dans les domaines de l'éducation en vue d'un développement durable dans la perspective de réguler et améliorer les cours donnés en formation initiale et continue.

2.5.4 Renforcement des compétences du public faiblement qualifié en recherche d'emploi

Réalisations en 2020

Le projet annoncé pour 2020, « Renforcement des compétences du public faiblement qualifié en recherche d'emploi », a été mis en œuvre. Il était existant sous une forme pilote depuis 2019.

La mesure consiste à préparer à l'entretien d'embauche un public majoritairement faiblement qualifié se trouvant en recherche d'emploi, mais pas nécessairement au chômage. Le but est d'accompagner des jeunes adultes non qualifiés dans la préparation de leur dossier de candidature (lettre et CV), mais aussi dans la préparation à un entretien d'embauche, pour un premier emploi ou une réorientation professionnelle.

Des ateliers de 8 à 10 personnes devaient avoir lieu deux fois par mois, en collaboration avec la Fondation IPT, uniquement en français. En raison de la situation sanitaire, ces ateliers ont été remodelés plusieurs fois en fonction des possibilités d'organiser des séances en présentiel ou non. Dès lors, certaines séances ont eu lieu en vidéo-conférence, d'autres se sont déroulées en présentiel, mais avec un nombre maximal de 6 personnes en raison de la surface et des locaux disponibles.

Perspectives pour 2021

Le projet doit se poursuivre et se stabiliser en français, alors qu'une prestation en allemand doit démarrer. Avec l'augmentation des moyens octroyés pour 2021, le SOPFA peut désormais proposer une prestation dans les deux langues :

- > en français : engagement de personnel en CDD par le SOPFA
- > en allemand : mandat à la Fondation IPT

Etant donné la crise sanitaire et ses conséquences économiques, ces ateliers ont aujourd'hui tout leur sens.

2.5.5 Formation continue en entreprise sociale

Réalisations en 2020

La première volée de la formation CAS Entrepreneurat social s'est terminée ce printemps 2020 et a réuni un panel d'entrepreneurs et entrepreneuses de tous horizons. Certain-e-s participant-e-s venaient du secteur privé et d'autres du secteur public et de l'entrepreneuriat social.

La formation a permis aux participant-e-s de positionner leur organisation dans le cadre de la transition vers une économie de la durabilité forte, de comprendre leurs impacts et les valoriser, et de maîtriser leur écosystème en développement rapide. Le programme propose ainsi d'étudier et mettre en pratique les principes et outils du leadership partagé, management agile, du design thinking, et de l'intelligence collective permettant de libérer les organisations et leur créativité pour innover. La formation offre la possibilité aux participant-e-s de développer un projet à impact sociétal positif dans le cadre de leur organisation.

Perspectives pour 2021

En raison de la pandémie, le démarrage de la formation prévu à l'automne 2020 a été reporté à l'automne 2021.

2.5.6 Renforcer le partage sur le site Friportail

Réalisations en 2020

Cette action vise à renforcer l'intégration des principes du développement durable dans Friportail, le site des services de l'enseignement de canton. A cet égard, des nouvelles ont été publiées et envoyées aux équipes enseignantes. Elles sont par exemple en lien avec des journées thématiques (eau, droits de l'enfant, pédibus) ou avec des projets spécifiques pour les établissements scolaires.

Des documents dans les rubriques « Grundlagen » et « Links » ont été rajoutés à l'offre déjà existante sur la partie germanophone de Friportail.

Perspectives pour 2021

L'action va se poursuivre et se renforcer.

Des ressources pédagogiques évaluées et adaptées par le groupe de travail EDD germanophone seront disponibles sur le site à partir de l'année scolaire 2021/22. L'offre sera élargie au cours de l'année.

2.6 Développement économique

2.6.1 Guide « PME et développement durable » – Blue Economy

Cette action est terminée.

2.6.2 Spots Blue Economy

Cette action est terminée.

Les spots peuvent être visionnés sous www.blue-economy.ch.

2.6.3 Promotion de l'agriculture biologique

Cette action est terminée.

2.7 Evaluation de la durabilité

En 2020, cinq évaluations de la durabilité ont eu lieu :

- > DAEC : Loi sur la Mobilité
- > DEE : Loi Tourisme
- > DSAS : Avant-projet de loi sur l'aide au recouvrement et l'avance de contributions d'entretien
- > DSAS : Avant-projet de loi sur l'aide sociale
- > DSAS : Avant-projet de loi sur les prestations complémentaires pour les familles

En 2021, treize évaluations de la durabilité sont prévues :

- > DAEC : Plan sectoriel pour l'exploitation des matériaux (PSEM)
- > DAEC : Nouvelle liaison routière Marly-Matran
- > DAEC : Plan Climat
- > DEE : Loi sur la formation professionnelle
- > DIAF : Loi sur les langues
- > DIAF : Révision de la loi sur les relations entre les églises et l'Etat
- > DIAF : Projet de construction d'un nouveau bâtiment pour les cultures fromagères à Grangeneuve
- > DICS : Crédit d'étude pour la construction du Centre de stockage interinstitutionnel cantonal (SIC) à Givisiez
- > DICS : Décret relatif au crédit supplémentaire pour la salle triple et autres éléments à rénover ou réaliser au Campus Lac-Noir
- > DICS : Loi sur la création d'un établissement autonome de droit public pour le Campus du Lac-Noir
- > DSJ : Décret de Police
- > DSJ : Loi sur la protection de la population

2.8 Monitoring du développement durable

Depuis 2010, Fribourg est membre du « Cercle Indicateurs », plateforme destinée au développement et à la mise en œuvre d'indicateurs de développement durable pour les cantons et les villes suisses. Le canton a participé en 2011, 2013, 2015, 2017 et 2019 au relevé bisannuel de ces indicateurs. Selon le relevé de 2019, le canton de Fribourg s'est amélioré sur certains indicateurs, notamment concernant la production de déchets urbains et l'accès au système de transports publics. Le canton bénéficie d'un taux élevé de jeunes en formation et d'un endettement faible. Il reste cependant en-dessous de la moyenne concernant la superficie des espaces naturels, le PIB a diminué de 1,2 % par rapport au Cercle Indicateurs 2017 et les naturalisations poursuivent une tendance à la baisse.

Les résultats sont disponibles sur le site de l'[Office fédéral de la statistique \(OFS\)](#) ainsi que dans l'[Annuaire statistique 2021](#) du canton de Fribourg. Un commentaire de ces résultats a également été publié sur le site de l'[Office fédéral du développement territorial \(OFT\)](#). Le prochain relevé aura lieu en 2021.

La nouvelle approche de la plateforme « Cercles Indicateurs », visant à sélectionner des indicateurs supplémentaires afin d'étoffer l'analyse bisannuelle, a été testée avec succès dans le cadre du relevé 2019. La manière d'aligner les indicateurs cantonaux sur les objectifs de l'[Agenda 2030](#) pour le développement durable est encore à l'étude.

2.9 Collaboration intercantonale

Le canton de Fribourg est membre du Comité de Coord21, association des collectivités publiques en faveur du développement durable. L'association propose à ses membres des cours et rencontres permettant le partage d'expérience. Une Newsletter permet l'échange d'outils pratiques, dont certains sont mis en lien sur les pages Internet de l'Etat de Fribourg.

Le canton est également membre du [Réseau cantonal de développement durable](#) (RCDD), créé en 2018, dont l'objectif est de faciliter la mise en œuvre des objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

2.10 Collaboration avec les communes

Réalisations en 2020

La révision du Portefeuille d'actions durables pour les communes fribourgeoise a abouti, en octobre 2020, dans la mise ligne du site internet www.communes-durables.ch. Les mois suivants ont été dédiés à la promotion du site auprès de plusieurs entités, fribourgeoises et non. Une procédure de gouvernance a également été définie, cela afin de garantir le dynamisme et l'évolution du projet.

Perspectives 2021

Le suivi du site internet permettra de le garder à jour, de sorte qu'il puisse représenter une interface entre Etat et communes fribourgeoises pour échanger sur les pratiques de développement durable. Un worldcafé adressé aux communes sera organisé en collaboration avec l'Association des Communes Fribourgeoises pour récolter les propositions d'améliorations. Une série de news au sujet de la durabilité dans les communes sera publiée sur le site internet de l'Etat.

2.11 Communication

L'exposition « L'Agenda 2030 de développement durable pour la Suisse et le monde » a été organisée en collaboration avec la Ville de Fribourg en février 2020 à l'Espace 25 dans le but de promouvoir et de discuter des Objectifs de développement durable ainsi que de la stratégie cantonale de développement durable. Celle-ci aura à nouveau lieu en plein air en juin 2021 à Fribourg. Elle prendra place en septembre 2021 à Morat et en octobre 2021 à Bulle.

Environ chaque trois mois, l'Etat de Fribourg illustre une pratique exemplaire mise en place au sein de ses services via la Newsletter cantonale du développement durable.

Les pages portant sur le développement durable sont très régulièrement mises à jour et des actualités sur la thématique sont publiées chaque semaine. De mars à mai 2020, une série d'actualités intitulée « [Le développement durable depuis mon balcon](#) » a été publiée dans l'optique d'apporter des idées pour agir en faveur d'un monde meilleur depuis chez soi. Une série du même type intitulée « [La durabilité au temps du coronavirus](#) » a été publiée entre septembre 2020 et juin 2021 afin de donner des idées d'actions de durabilité à réaliser durant la pandémie.

La première édition de la Journée du développement durable aura lieu le 15 novembre 2021 à blueFACTORY en collaboration avec le Smart Living Lab. Elle portera cette année sur les quartiers durables.